**Termes de référence pour l’élaboration d’une Revue Nationale Volontaire (RNV) des ODD pour la Mauritanie dans la perspective du Forum Politique de Haut Niveau sur les ODD de 2019**

**Recrutement d’un consultant national expert de l’environnement**

Table des matières

[**1.** **Contexte** 1](#_Toc527980137)

[**2.** **Objectif général** 3](#_Toc527980138)

[**3.** **Objectifs spécifiques** 3](#_Toc527980139)

[**4.** **Devoirs et responsabilités** 3](#_Toc527980140)

[**5.** **Livrables et conditions de paiement** 4](#_Toc527980141)

[**6.** **Durée de la prestation** 5](#_Toc527980142)

[**7.** **Lieu de la prestation** 5](#_Toc527980143)

[**8.** **Financement** 5](#_Toc527980144)

[**9.** **Qualifications et expérience requises** 5](#_Toc527980145)

[**10.** **Contenu des soumissions** 6](#_Toc527980146)

[11. **Critères de sélection** 7](#_Toc527980147)

[**12.** **Adresse de soumission des offres** 8](#_Toc527980148)

# **Contexte**

Vaste pays d’un million trente mille km², la Mauritanie est peuplée de 3 984 233 habitants en 2018 (Projections RGPH 2013) avec un taux d’accroissement annuel de sa population de 2,77% entre 2000 et 2013. Le pays possède des ressources naturelles importantes : minerais de fer, d’or et de cuivre, du pétrole en faibles quantités et du gaz dans l’offshore, ainsi qu’une côte de 750 km des plus poissonneuses du monde. Cependant, l’économie mauritanienne est fortement vulnérable aux chocs exogènes et aux changements climatiques dont les effets deviennent de plus en plus évidents.

Sur le plan économique, le revenu national brut par habitant est estimé à 1 335 dollars courants (2014). Bien que la productivité soit faible et l’économie peu compétitive, la croissance a été soutenue au cours des années 2010-2014, mais elle n’a pas été suffisamment inclusive, selon l’évaluation globale du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) 2001-2015. Les industries extractives (minerais de fer, d’or et de cuivre) qui jouent un rôle moteur dans l’économie du pays, génèrent moins de 2,5 % des emplois.

Sur le plan social, des avancées importantes ont été enregistrées : Le taux de pauvreté a enregistré une diminution continue passant de 51% en 2000 à 42% en 2008 et à 31 % en 2014 (EPCV). Des disparités régionales étant encore perceptibles, la pauvreté demeure largement un phénomène rural. L’indice d'inégalité se situait à 0,34 en 2014 et le taux de chômage au niveau national est estimé à 11,8% en 2017 (ENESI/ONS).L’indice de Développement Humain (IDH) en Mauritanie a évolué de façon positive, avec un taux de croissance annuel moyen de 1,16% et une augmentation de 39,7% entre 1985 et 2014. Le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2016 montre que la Mauritanie, avec un IDH de 0,513 se situe au 157ème rang sur 185 pays.

Sur le plan de la gouvernance, plusieurs réformes entreprises par le gouvernement au cours des dernières années ont permis, des avancées notables en termes de gouvernance politique, démocratique et environnementale.

En dépit des progrès enregistrés, des efforts restent à faire à divers niveaux : (i) système éducatif ; (ii) système de santé et de prévention de la malnutrition et de l’insécurité alimentaire ; (iii) pauvreté des populations rurales en particulier et (iv) inégalités de genre.

De plus, les retards accusés dans l’atteinte des cibles des Objectifs du Millénaire pour le Développement OMD, notamment 4 et 5 relatifs à la mortalité infantile et maternelle, ont montré que le pays a encore d’important défis à relever.

C’est avec ce bilan que la Mauritanie, à l’instar des autres Etats Membres des Nations Unies, a adopté, en septembre 2015, le nouvel Agenda 2030 pour le Développement Durable. L’agenda, couvrant la période 2015 – 2030, et ses 17 objectifs de développement durable (ODD), visent à promouvoir une prospérité durable, l’inclusion sociale et l’égalité, tout en préservant l’environnement et en s’assurant de ne laisser personne pour compte.

Suite à l’adoption de l’Agenda 2030 et après 15 années de mise en œuvre d’une stratégie de réduction de la pauvreté (CSLP), la Mauritanie a entamé la mise en œuvre de sa nouvelle vision stratégique de développement, la Stratégie de Croissance Accélérée et Prospérité Partagée (SCAPP) pour la période 2016-2030. Les grandes orientations de cette stratégie sont axées sur les facteurs qui contribuent directement ou indirectement à la réduction de la pauvreté en Mauritanie, en cohérence avec l’Agenda 2030 grâce à l’intégration de 48 cibles ODD classées prioritaires pour le pays. La SCAPP a pour but de bâtir une société prospère, forte, inclusive et économiquement durable qui répond aux besoins fondamentaux de tous les citoyens. A cet effet, la SCAPP est articulée autour de trois leviers stratégiques : (i) Promouvoir une croissance rapide, durable et inclusive ; (ii) Promouvoir le capital humain et les services sociaux de base ; et (iii) Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions. Ces leviers sont déclinés en un plan d’action pour la période 2016-2020 articulé autour de 15 chantiers stratégiques et 59 interventions correspondant à des projets, actions ou réformes à mettre en œuvre au cours de la période.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SCAPP et de l’Agenda 2030, la Mauritanie, s’est engagée à produire sa première revue nationale volontaire (RNV) des ODD, dont le rapport sera présenté à la session de juillet 2019 du Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) sur le Développement Durable, qui aura pour thème général : « Autonomiser les personnes et assurer l’inclusion et l’égalité ».

Le processus des RNV, déjà entrepris par 113 pays entre 2016 et 2018, permettra à la Mauritanie de contribuer à une mise en œuvre satisfaisante du plan d’action de la SCAPP sur la période 2016-2020, grâce à un meilleur suivi de l’atteinte des ODD. Le rapport de la RNV examinera de manière globale l’ensemble des 17 ODD et de manière plus approfondie les objectifs suivants : ODD 4 (Qualité de l’éducation), ODD 8 (Travail décent et croissance économique, ODD 10 (Réduction des inégalités), ODD 13 (Action climatique), Objectif 16 (Paix, justice et institutions fortes), ODD 17 (Partenariats), ainsi que l’ODD 7 (énergie durable) et l’ODD 5 (égalité des sexes).

Les présents termes de références serviront au recrutement ***d’un consultant national expert environnementaliste et dans les domaines de développement rural*** pour appuyer l’élaboration de ce rapport.

# **Objectif général**

L’objectif général de la Consultation est d’élaborer le Rapport National de Revue Volontaire sur les ODD pour la Mauritanie, dans la perspective de la présentation de celui-ci au Forum de Haut Niveau sur les ODD prévu en juillet 2019 à New York, USA.

# **Objectifs spécifiques**

Cette consultation vise les objectifs spécifiques ci-dessous dans les domaines de l’environnement et d’autres secteurs proches :

* Contribuer au bon déroulement du processus global d’élaboration de la RNV des ODD ;
* Faire un état des lieux sur la situation des ODD à la fin 2018, notamment celui des cibles priorisées dans la SCAPP, sur la base de données quantitatives et qualitatives de qualité ;
* Refléter en quoi ces cibles répondent aux priorités nationales de développement ;
* Procéder à l’analyse quantitative et qualitative ainsi qu’à l’interprétation des données collectées pour chaque ODD en vue d’obtenir un rapport de qualité ;
* Approfondir l’analyse causale des défis et goulots d’étranglements pour la réalisation des ODD, avec un intérêt particulier pour les ODD 4, 5, 7, 8, 10, 13, 16 et 17 ;
* Faire des propositions concrètes pour lever ces goulots d’étranglement et relever les défis liés à la mise en œuvre des ODD ;
* Ressortir les mesures d’accélération prises pour l’atteinte des ODD ;
* Formuler, pour chaque ODD, des recommandations pertinentes pour accélérer l’atteinte des cibles ;
* Ressortir les leçons tirées de la mise en œuvre des ODD.

# **Devoirs et responsabilités**

Les travaux du consultant seront conduits sous la supervision de la Direction Générale des Politiques et Stratégies de Développement du Ministère de l’Economie et des Finances (DGPSD/MEF), sous l’autorité d’un Comité Interministériel de Pilotage (CIP), à travers la coordination technique d’un Comité Technique de Coordination (CTC), et en collaboration avec :

* Le consultant socio-économiste, chef de file, et l’expert en charge des domaines liés à la gouvernance, la répartition des tâches entre les trois consultants sera convenue de commun accord avec les commanditaires sachant que le chef de file aura à assurer la coordination des travaux de l’équipe ;
* le Groupe de Travail ad-hoc chargé de l’élaboration du rapport ;
* la Commission Economique pour l’Afrique des Nations Unies (CEA) ;
* le Programme des Nations Unies Pour le Développement (PNUD).

Dans le cadre de la réalisation de cet exercice, le consultant devra capitaliser sur les rapports d’enquêtes récents et les analyses sectorielles et thématiques élaborées par la partie nationale, par le Système des Nations Unies et par d’autres partenaires. Le rapport doit se baser sur des données de sources nationales et internationales fiables. La DGPSD/MEF, à travers la Direction de la Coordination de la SCAPP, mettra à la disposition des consultants le guide d’élaboration du rapport national de revue volontaire sur les ODD ainsi que tout autre document disponible pouvant être utile au travail du consultant. Cependant, il revient au consultant de recourir aux sources nationales et internationales pour réunir et exploiter la documentation nécessaire à l’élaboration du rapport.

Afin de mener à bien sa mission, le consultant devra adopter une démarche participative d’élaboration du rapport et à coordonner son intervention avec celles deux autres consultants.

Dans le cadre de sa mission, en plus de l’élaboration du rapport, le consultant, aura également pour tâches de faciliter le déroulement des travaux des ateliers de lancement et de validation du rapport.

# **Livrables et conditions de paiement**

|  |  |
| --- | --- |
| Livrables | Paiements |
| 1. Soumission de la note méthodologique préliminaire, définissant (sans forcément s’y limiter) les contours du rapport, les données à collecter, l’horizon temporel d’analyse, et le calendrier d’élaboration du rapport.
 | Versement de la première tranche (20% du montant total) |
| 1. Soumission du rapport provisoire comprenant les éléments d’analyse indiqués dans les missions du consultant.
 | Versement de la deuxième tranche (40% du montant total) : |
| 1. Soumission du rapport final de la RNV validé par le commanditaire, sur papier et support numérique.
 | Versement de la troisième tranche (40% du montant total) |

# **Durée de la prestation**

La mission, qui devra démarrer en novembre 2018, sera d’une durée de quarante-cinq hommes-jours, hors délais de réaction des commanditaires sur les rapports intermédiaires et autres activités liées au processus, répartis comme suit :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Tâche** | **Date/période** | **Durée (jours)** | **Responsable** |
| **Elaboration de la note méthodologique** | Nov. 2018 | 2 | Consultants |
| **Dépôt de la note méthodologique** | Nov. 2018 | \_ | Consultants |
| **Réunion de démarrage**  | Nov. 2018 | 1 | Consultants/Commanditaires |
| **Organisation et tenue atelier de lancement** | Nov. 2018 | 2 |  |
| **Collecte documentaire, entretiens, production du projet de rapport provisoire**  | Déc. 2018 – Fév. 2019 | 22 | Consultants |
| **Participation à la retraite du Groupe de rédaction** | Jan. 2019 | 5 | Consultants/ Groupe de rédaction |
| **Dépôt du projet de rapport provisoire**  | Fév. 2019 | - | Consultants |
| **Production du rapport provisoire**  | Fév. 2019 | 6 | Consultants |
| **Organisation et tenue Atelier validation**  | Mars 2019 | 2 | Consultants/commanditaires |
| **Production rapport final**  | Avr. 2019 | 5 | Consultants |
| **Dépôt rapport final**  | Avr. 2019 | \_ | Consultants |
| **TOTAL** |  | **45** |  |

# **Lieu de la prestation**

La prestation se déroulera à Nouakchott, Mauritanie.

# **Financement**

Le financement de la prestation sera assuré par le PNUD, conformément aux modalités en vigueur au sein de l’institution.

# **Qualifications et expérience requises**

1. ***Education :***
* Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac + 5 au minimum en environnement, agronomie ou autres disciplines proches.
1. ***Expérience professionnelle :***

Le Consultant doit justifier de l’expérience ci-dessous :

* Au moins 10 ans d'expérience avérée dans la planification et l’élaboration et le suivi-évaluation de stratégies sectorielles pertinentes du développement, l’analyse statistique, le suivi évaluation et la diffusion des résultats de programmes et projets de développement ;
* Une bonne compréhension du système statistique national et des indicateurs liés aux ODD ;
* Une très bonne connaissance de la SCAPP, des stratégies sectorielles pertinentes dans les domaines de l’environnement et du développement rural, du contexte socio-économique mauritanien ainsi que l’agenda 2030 et ses 17 ODD ;
* La contribution à l’élaboration de rapports nationaux sur les OMD/ODD ou similaire est un atout ;
* Excellente capacité d’analyse, de synthèse et de rédaction en français.
1. ***Compétences et aptitudes :***
* Compréhension de l'approche fondée sur les droits de l'homme ;
* Compréhension de l'intégration de la dimension de genre dans les analyses socioéconomiques ;
* Capacité à travailler dans un environnement complexe, en collaboration avec plusieurs acteurs, et en démontrant sensibilité et diplomatie ;
* Rigueur dans le travail, flexibilité, aptitude au travail en équipe et esprit d’initiative développé ;
* Maîtrise de l’outil informatique (Word, Excel, Power point, Internet, etc.).

# **Contenu des soumissions**

1. ***Une proposition technique***
* Note explicative sur la compréhension des TDRs et les raisons de la candidature ;
* Brève présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation de la mission envisagée ;
* CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et 3 références et leurs contacts ;
* Formulaire P11 dûment rempli et signé.
1. ***Une proposition financière***

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidat(e)s de fournir une ventilation du montant proposé. Le/La candidat(e)s doivent spécifier dans cette ventilation budgétaire les honoraires et tous les coûts associés, en tenant compte du nombre de jours de travail prévus, ainsi que du nombre de jours sur le terrain, conformément à ce qui aura été décrit dans la proposition technique.

Par ailleurs, les candidat(e)s voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est-à-dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par le la DGPSD/MEF et le PNUD.

Les candidatures seront évaluées sur base de la méthodologie suivante :

Analyse cumulative : Le contrat sera accordé au/à la consultant(e) dont l’offre aura été évaluée et confirmée comme :

* + En adéquation avec les Termes de Référence de la mission ;
	+ Ayant obtenu le plus haut score à l’évaluation combinée de l’offre technique et de l’offre financière.

*\* Evaluation Technique : 70 %*

*\* Evaluation financière : 30 %*

Seul(e)s les candidat(e)s ayant obtenu un minimum de 70 points pour l’offre technique seront considéré(e)s pour l’évaluation financière.

# **Critères de sélection**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Poids** | **Point maxi** |
| **Techniques** | **70%** | **100** |
| **Bac + 5 au minimum en environnement, agronomie ou disciplines proches ou équivalent** | Eliminatoire si le consultant ne dispose pas du diplôme requis |  |
| • Master 2 ou équivalent : le dossier est évalué |  |  |
| • Pas de Master 2 ou équivalent : Eliminé |  |  |
| **Au moins 10 ans d'expérience avérée dans la planification, l’élaboration et le suivi-évaluation de stratégies sectorielles pertinentes de développement, l’analyse statistique, le suivi évaluation et la diffusion des résultats de programmes et projets de développement (30 points max);** |  |  |
| • 10 ans d’expérience : sur 25 points |  |  |
| • Plus de 10 ans d’expérience : sur 5 points (1 point par année supplémentaire) |  |  |
| **Une très bonne connaissance de la SCAPP, des stratégies sectorielles pertinentes (environnement, développement rural) et du contexte socio-économique mauritanien ainsi que l’agenda 2030 et ses 17 ODD (15 points)** |  |  |
| **Une bonne compréhension du système statistique national et des indicateurs liés aux ODD (15 points)** |  |  |
| • Système statistique : sur 5 points |  |  |
| • ODD : sur 10 points |  |  |
| **La contribution à l’élaboration de rapports nationaux sur les OMD/ODD ou similaire (5 points)** |  |  |
| **Une excellente maitrise du français (5 points)** |  |  |
| **Méthodologie : (30 points max.)** |  |  |
| Compréhension des TDR : 10 points |  |  |
| Approche méthodologique : 15 points |  |  |
| Planning : 5 points |  |  |
| **Financier** | **30%** | **30** |
| **Score Total (Score Technique \*0,7 + Score Financier \* 0,3)** |  |  |

# **Adresse de soumission des offres**

Merci d’envoyer la proposition technique (avec la mention OFFRE TECHNIQUE) et la proposition financière (avec la mention OFFRE FINANCIERE) dans des enveloppes distinctes, les deux enveloppes étant contenues dans une 3ème enveloppe extérieure qui devra être envoyée sous pli fermée à l’adresse indiquée ci-dessous **:**

**Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**

**Bureau du PNUD, 203, rue 42-133 – BP 620 Nouakchott, Mauritanie**

Avec la mention

**« RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT NATIONAL ENVIRONNEMENTALISTE POUR L’ELABORATION D’UNE REVUE NATIONALE VOLONTAIRE (RNV) DES ODD EN MAURITANIE »**

**« À N’OUVRIR QU’EN SEANCE ».**

Vous pouvez aussi soumettre une offre par mail à l’adresse suivante :

**recrutement.mr@undp.org**

 Pour la soumission électronique, le soumissionnaire devra présenter ses offres technique et financière sous deux fichiers différents (version PDF).